



Leucosarcia melanoleuca ou Colombine wonga



La Colombine wonga (*Leucosarcia melanoleuca*) est une espèce de pigeon qui habite l'est de l'Australie depuis le centre du Queensland jusqu'au Gippsland, dans l'est du Victoria. C'est la seule espèce du genre *Leucosarcia*.

Auparavant, on la trouvait dans la région de Cairns ainsi que les monts Dandenong, mais en raison du défrichage, de la chasse dans les années 1940 pour la protection des cultures et de la prédation des renards, on ne les trouve plus que rarement dans ces régions quoique la situation soit en voie d'amélioration.

Sa longueur varie de 38 à 40 centimètres pour un poids de 250 g. La colombine wonga est un grand pigeon trapu, avec un cou court, de grandes ailes et une longue queue. Le dos est gris-bleu, la tête blanc-crème, le ventre est blanc parsemé de taches gris foncé avec un V blanc sur la poitrine. Les yeux, rouge-brun, sont cerclés d'un anneau rose. Les pattes sont rouges. Les deux sexes sont identiques mais les juvéniles sont plus foncés avec un V moins marqué.

Ce sont des oiseaux sédentaires, vivant dans des zones où la nourriture est abondante, très discrets, qu'on entend plus qu'on ne voit, s'envolant en produisant de grands claquements d'ailes si on les dérange. On les trouve souvent sur le sol à la recherche de nourriture dans les forêts tropicales, les forêts d'eucalyptus humides, les forêts côtières, les aires de pique-nique, les sentiers de randonnée, les parkings et les jardins.

Leur régime alimentaire se compose de fruits, de baies, de graines et d'insectes.

La Colombine wonga est monogame et niche entre octobre et janvier. Elle construit un nid de brindilles de 30 centimètres de diamètres situé entre 3 et 20 mètres au-dessus du sol et défendu par les deux parents. Le pigeon utilise parfois des nids abandonnés ou provenant du Carpophage à double huppe ou du Podarge gris. La femelle pond généralement deux gros (jusqu'à 4 centimètres de longueur) œufs par couvée. Leur incubation dure dix-huit jours.

Catégorie actuelle UICN pour la Liste Rouge : Préoccupation mineure



